

Ramonville Saint-Agne
Le 25 novembre 2025

Pôle patrimoine et services
techniques

N/Ref : AV/SS/LS
Chrono 202511052

Courrier à l'attention
des riverains du Chemin d'Auzeville et
des riverains destinataires du questionnaire relatif à
l'expérimentation

Objet : Fin de l'expérimentation du sens unique chemin d'Auzeville (RD79A) et retour à une circulation automobile à double sens.

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, la commune de Ramonville Saint-Agne est engagée en matière de mobilités et de transition écologique, afin d'accompagner les transformations de son territoire et la croissance de sa population. Dans ce cadre, un travail a été mené pour développer des solutions permettant de mieux gérer et sécuriser les flux de circulation liés au positionnement de notre territoire au sein de l'agglomération toulousaine et aux déplacements quotidiens des Ramonvillois.

C'est dans cette dynamique qu'a été lancée, en mars 2022, une étude sur les mobilités. Cette étude préconisait notamment la mise à sens unique du chemin d'Auzeville (RD79A) dans le sens montant, afin de permettre la création de bandes cyclables sécurisées par la neutralisation d'une voie de circulation automobile.

Conformément aux recommandations du bureau d'études, la commune a souhaité expérimenter cet aménagement. Des comptages routiers complémentaires ont été organisés, afin de mesurer les effets sur les flux de circulation et les déplacements du quotidien. Parallèlement, les riverains du secteur et usagers ont été invités à se prononcer sur l'impact de cette expérimentation. L'ensemble de ces données ont été analysées dans le cadre d'un bilan d'expérimentation dont je souhaite aujourd'hui vous présenter les conclusions.

Les comptages routiers ont permis d'observer une hausse de 18 % du trafic automobile rue Louis Braille dans le sens descendant et une diminution de 19 % du trafic avenue de Suisse vers l'avenue Tolosane.

Concernant le questionnaire soumis aux usagers, auquel 240 personnes ont répondu, 68% d'entre elles souhaitent un retour à une circulation à double sens.

Enfin, lors de cette expérimentation, il a été constaté de nombreuses reprises que des usagers enfreignaient les règles du code de la route en empruntant le chemin d'Auzeville à contre-sens, provoquant des risques de collision frontale entre véhicules

ou entre véhicules et cyclistes. Plusieurs Ramonvillois ont d'ailleurs alerté la collectivité sur les risques en matière de sécurité induits par la mise en place de ce sens unique, pour les automobilistes comme pour les cyclistes.

À l'issue de cette phase d'expérimentation et compte tenu du bilan réalisé, il a été décidé de ne pas maintenir le sens unique expérimental.

Ainsi, le chemin d'Auzeville sera remis à double sens d'ici à la fin de l'année.

Ce retour au double sens sera **accompagné de la création de ralentisseurs**, afin de réduire la vitesse, d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers et de faciliter les déplacements à vélo.

Une **bande cyclable sera conservée dans le sens montant**, les largeurs disponibles de chaussée ne permettant pas de maintenir deux bandes cyclables dans chaque sens sans impacter la sécurité et le fonctionnement général de la voie.

Compte tenu des conditions météorologiques et de la nature des interventions prévues sur la chaussée pour remettre en place le double-sens, les travaux seront effectués du 9 au 12 décembre et nécessiteront de couper la circulation (sauf pour les riverains) sur l'ensemble du chemin d'Auzeville. Des déviations seront mises en place.

Ce retour au double-sens ainsi que les ajustements effectués sur la voirie traduisent la volonté de la commune de poursuivre, de manière pragmatique et concertée, l'amélioration des mobilités actives, tout en veillant à l'équilibre des usages et à la qualité de vie des riverains.

Je tiens à remercier l'ensemble des habitants pour leurs contributions et leurs observations tout au long de cette expérimentation. Elles ont été essentielles pour éclairer la décision publique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Christophe Lubac

